

CENTRE MAROCAIN DES ÉTUDES AFRICAINES
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
CMEADD



NOTE D'ANALYSE

PROGRAMME SÉCURITÉ, GOUVERNANCE & AFRIQUE

Mali central et Mauritanie :

Deux trajectoires face à l'enracinement jihadiste au Sahel

Nour Mohammed Rida

Centre Marocain des Études Africaines et du Développement Durable (CMEADD)

Fès, Aout 2026

RÉSUMÉ INTRODUCTIF

Le centre du Mali et la Mauritanie offrent deux trajectoires sabéliennes différentes face à l'enracinement jihadiste. Dans le premier cas, l'absence de l'État, l'effondrement de la médiation locale, la militarisation des communautés et la désorganisation de l'économie pastorale ont ouvert un espace d'implantation aux groupes armés. Dans le second, une stratégie combinant mobilité militaire, renseignement humain, contrôle des marges désertiques, relation avec les populations nomades et présence administrative minimale a contribué à limiter plus efficacement la menace.

La comparaison ne vise ni à idéaliser la Mauritanie ni à réduire la crise malienne à une simple défaillance militaire. Elle met en évidence une leçon stratégique centrale : au Sabel, le jihadisme prospère moins dans le seul vide sécuritaire que dans le vide politique. Là où l'État cesse d'arbitrer, de protéger, de juger et d'entretenir une relation utile avec les périphéries, les groupes armés trouvent un terrain d'ancrage. Là où l'État maintient une présence lisible, mobile et socialement informée, la progression jihadiste devient plus difficile.

Cet article défend donc une thèse simple : la lutte contre le jihadisme sabélien ne dépend pas seulement de la capacité à frapper des groupes armés. Elle dépend surtout de la capacité à gouverner les marges avant que celles-ci ne soient captées par des entrepreneurs de violence.

1. Introduction

Le Sahel central ne s'effondre pas uniquement sous la pression des groupes jihadistes. Il se fragmente lorsque l'État cesse d'être un arbitre crédible des conflits locaux, un protecteur minimal des populations et un garant de la justice quotidienne. Dans le centre du Mali, cette défaillance a transformé des tensions anciennes entre agriculteurs, éleveurs, autorités coutumières, milices et forces de sécurité en guerre sociale, territoriale et identitaire.

Le pays dogon illustre cette mutation. Région autrefois associée au patrimoine, au tourisme, à l'agriculture et aux circulations locales, il est devenu l'un des espaces les plus vulnérables du Mali. Les falaises y jouent désormais un rôle qui dépasse la géographie. Elles sont devenues une ligne de défense, un refuge et le symbole d'un territoire où la protection ne vient plus d'abord de l'État, mais des communautés armées.

À l'inverse, la Mauritanie présente une trajectoire différente. Le pays a connu des attaques jihadistes dans les années 2000, mais il est parvenu à mieux contenir la menace par une politique sécuritaire plus cohérente : restructuration militaire, unités mobiles, surveillance du désert, renseignement humain, contact avec les populations nomades, contrôle des points d'eau et politique de présence dans les marges.

La question centrale est donc la suivante : pourquoi le centre du Mali est-il devenu un espace d'enracinement jihadiste, alors que la Mauritanie a réussi à limiter la transformation de ses marges en sanctuaires armés ?

L'hypothèse défendue ici est que la différence ne tient pas seulement à la puissance militaire. Elle tient à la nature de la relation entre l'État et ses périphéries. Le Mali central montre ce qui arrive lorsque l'État abandonne les marges ou y revient sous une forme brutale et intermittente. La Mauritanie montre qu'une politique de sécurité efficace doit combiner force, renseignement, services minimaux, mobilité adaptée et connaissance sociale du territoire.

2. Le pays dogon : une frontière intérieure abandonnée

Dans le centre du Mali, le pays dogon est devenu l'un des lieux les plus visibles de la crise sahélienne. Les falaises, autrefois associées à une identité culturelle forte et à un imaginaire touristique, sont désormais un espace de défense. Elles protègent certains villages, limitent l'accès aux plateaux et permettent aux groupes d'autodéfense de surveiller les mouvements jihadistes dans les plaines.

Cette transformation révèle une donnée politique majeure : l'État malien conserve la souveraineté juridique sur le territoire, mais il n'exerce plus partout une souveraineté effective. Dans plusieurs zones, les populations ne peuvent plus compter sur une présence militaire régulière, une administration fonctionnelle ou une justice accessible. La sécurité devient alors une affaire locale, communautaire et armée.

Les chasseurs dozo et la milice Dan Na Ambassagou s'inscrivent dans cette logique. Ils filtrent les accès, contrôlent certains passages, protègent des villages et occupent des positions que l'armée ne tient plus. Leur rôle ne peut être compris uniquement comme une dérive milicienne. Il répond d'abord à une urgence : défendre des populations exposées aux attaques, aux pillages, aux incendies de villages, aux vols de bétail et aux ultimata imposés par les groupes jihadistes.

Mais cette protection locale a un coût. Lorsque la sécurité devient communautaire, elle tend à durcir les frontières sociales. Un groupe armé qui protège une communauté peut être perçu par une autre comme une menace. Une milice qui rassure certains villages peut nourrir ailleurs la peur, le ressentiment ou la volonté de vengeance. C'est précisément dans cette ambiguïté que les groupes jihadistes trouvent un levier d'influence.

La crise du pays dogon montre ainsi que l'absence d'État ne produit pas un vide neutre. Elle produit une pluralité d'autorités concurrentes : milices, chefs locaux, groupes jihadistes, intermédiaires religieux, réseaux criminels, forces régulières intermittentes et communautés armées. Le problème n'est donc pas seulement que l'État n'est pas là. C'est qu'il n'est plus l'arbitre reconnu d'un espace devenu saturé de pouvoirs concurrents.

3. Le jihadisme comme entrepreneur de conflits locaux

La progression jihadiste dans le centre du Mali ne repose pas uniquement sur la coercition religieuse. Elle s'appuie sur des tensions plus anciennes : accès aux pâturages, conflits autour des terres cultivées, routes de transhumance mal régulées, corruption judiciaire, abus administratifs, violences militaires, marginalisation de certaines communautés et compétition entre autorités locales.

Dans cet environnement, les groupes jihadistes fonctionnent comme des entrepreneurs de conflits. Ils ne créent pas toutes les tensions, mais ils les réorganisent. Ils transforment une injustice foncière en cause religieuse, une humiliation administrative en justification de la violence, une dispute entre éleveurs et agriculteurs en conflit identitaire. Ils donnent une grammaire idéologique à des griefs qui existaient déjà.

La Katiba Macina, associée au JNIM, a particulièrement exploité cette dynamique. Son enracinement dans le centre du Mali s'est construit sur la capacité à parler à des populations qui se percevaient comme abandonnées, suspectées ou maltraitées. Dans certaines zones, les groupes jihadistes se sont présentés comme protecteurs des éleveurs, juges alternatifs, défenseurs contre les milices adverses ou correcteurs

d'injustices locales. Cette promesse est souvent trompeuse, violente et coercitive, mais elle trouve un écho lorsque l'État n'offre plus de réponse crédible.

International Crisis Group a montré que la crise du Centre-Mali mêle insurrection jihadiste, conflits intercommunautaires et effondrement de la médiation étatique, ce qui rend la réponse strictement militaire insuffisante (International Crisis Group, 2019). Benjaminsen et Ba soulignent également que l'engagement de certains pasteurs dans les groupes armés s'explique moins par une radicalisation uniforme que par une économie politique des conflits pastoraux, des pertes de moyens de subsistance et des injustices locales (Benjaminsen & Ba, 2019).

Cette lecture impose une prudence essentielle : le jihadisme au Mali central ne doit pas être interprété comme l'expression d'une communauté. Il s'agit d'un phénomène d'absorption des conflits locaux par des organisations armées. Assimiler une identité, notamment peule, à une menace jihadiste revient à offrir aux groupes armés le récit dont ils ont besoin pour recruter : celui d'une communauté persécutée, abandonnée et contrainte de se défendre.

4. Les milices : symptôme de l'effondrement étatique

Les milices locales ne sont pas seulement des acteurs sécuritaires. Elles sont des symptômes. Leur apparition révèle que les populations ne trouvent plus dans l'État une protection suffisante. Dans le pays dogon, les combattants communautaires sont souvent d'anciens agriculteurs, éleveurs, jeunes déscolarisés ou villageois ordinaires qui ont pris les armes parce que l'alternative leur semblait être la fuite, la soumission ou la mort.

Cette réalité oblige à éviter deux erreurs. La première serait de criminaliser toute autodéfense locale sans comprendre la peur qui la produit. La seconde serait de présenter les milices comme une solution durable. Elles peuvent protéger un village, surveiller une falaise ou empêcher une infiltration. Elles ne peuvent pas reconstruire une justice impartiale, une administration territoriale ou une médiation foncière stable.

Leur rôle est donc ambivalent. Elles sont parfois nécessaires pour empêcher l'effondrement immédiat d'une communauté. Mais elles peuvent aussi aggraver les fractures, alimenter des représailles, renforcer les accusations collectives et rendre plus difficile le retour d'un ordre public commun. Là où l'État laisse la sécurité se communautariser, il perd progressivement la capacité à imposer une définition partagée de la protection.

Cette dynamique est l'une des principales victoires indirectes des groupes jihadistes. Même lorsqu'ils ne contrôlent pas directement un territoire, ils peuvent pousser les communautés à s'armer, les identités à se durcir et les solidarités économiques à se briser. Le conflit change alors de nature. Il n'oppose plus seulement l'État à une insurrection. Il transforme les communautés elles-mêmes en lignes de front.

5. La guerre du bétail : quand l'économie rurale devient un enjeu stratégique

Le conflit au centre du Mali ne détruit pas seulement des postes militaires ou des villages. Il désorganise les bases économiques de la vie rurale. Le bétail occupe ici une place décisive. Il constitue un capital, une source d'alimentation, un instrument d'échange, un marqueur social et un lien économique entre éleveurs, agriculteurs, bouchers, transporteurs et marchés urbains.

Lorsque les groupes armés volent des troupeaux, bloquent les routes pastorales ou imposent des prélèvements, ils ne touchent pas seulement des propriétaires. Ils désarticulent toute une chaîne sociale. Les éleveurs perdent leur richesse. Les bouchers ne trouvent plus d'animaux. Les consommateurs paient plus cher. Les marchés se vident. Les familles réduisent leur alimentation. L'insécurité devient inflation, pénurie et crise de subsistance.

Cette dimension est souvent sous-estimée dans l'analyse du jihadisme sahélien. La guerre du bétail n'est pas un effet secondaire du conflit. Elle est l'un de ses théâtres centraux. Contrôler les troupeaux, les routes et les marchés, c'est contrôler la mobilité, les revenus, l'alimentation et les interdépendances locales. Dans un espace où les communautés dépendent les unes des autres, la destruction de l'économie pastorale transforme la complémentarité en suspicion.

Les Dogons et les Peuls, comme d'autres communautés rurales, ont longtemps été liés par des formes d'interdépendance économique. Les uns cultivent, les autres élèvent, certains creusent les puits, d'autres transportent, vendent ou approvisionnent les marchés. La guerre rompt ces équilibres. Elle transforme les fonctions économiques en marqueurs identitaires. Le berger devient suspect. Le village devient camp. Le marché devient zone de risque.

Une politique de stabilisation qui ignore le bétail, les routes pastorales, les puits, les marchés et la justice foncière passe donc à côté du cœur du problème. La sécurité alimentaire et la sécurité territoriale appartiennent au même continuum. Protéger un marché peut parfois compter autant que reprendre une position militaire. Restaurer une route de transhumance peut réduire plus de tensions qu'une opération ponctuelle. Arbitrer un conflit de pâturage peut empêcher un recrutement armé.

6. La Mauritanie : contenir par l'État, pas seulement par la force

La Mauritanie offre un contraste important. Elle n'est pas exempte de fragilités, mais elle a mieux contenu l'expansion jihadiste que plusieurs États du Sahel central. Cette différence ne s'explique pas uniquement par la géographie, ni par la seule capacité militaire. Elle tient à une stratégie qui combine sécurité, renseignement humain, mobilité territoriale et relation avec les populations périphériques.

Après les attaques des années 2000, Nouakchott a restructuré son appareil sécuritaire, renforcé la surveillance des frontières, développé des unités mobiles et adapté son action militaire aux réalités du désert. Mais l'élément le plus important n'est pas seulement technique. Il est politique. L'État mauritanien a cherché à éviter que les marges désertiques ne deviennent des espaces d'abandon.

Dans cette logique, le renseignement ne dépend pas uniquement des moyens aériens, des capteurs ou des postes militaires. Il dépend aussi des bergers, des nomades, des puits, des pistes, des marchés et des circulations ordinaires. Un troupeau déplacé, un point d'eau déserté, l'arrivée d'inconnus ou une route abandonnée peuvent être des signaux sécuritaires. Le renseignement sahélien est d'abord une connaissance sociale du territoire.

Cette approche donne aux populations périphériques un rôle central. Elles ne sont pas seulement perçues comme des suspects potentiels. Elles deviennent des sources d'information, des relais de présence, des capteurs territoriaux. Cette relation n'est pas nécessairement parfaite, mais elle réduit l'espace politique

disponible pour les groupes jihadistes. Là où l'État maintient un lien, les groupes armés ont plus de mal à se présenter comme seuls protecteurs ou seuls arbitres.

La Mauritanie montre ainsi qu'une politique sahélienne efficace ne repose pas seulement sur la capacité à frapper. Elle repose sur la capacité à prévenir l'abandon. Contrôler le désert ne signifie pas seulement poursuivre des combattants. Cela signifie connaître les routes, surveiller les puits, parler aux nomades, maintenir des services minimaux et faire sentir que l'État existe autrement que par la punition.

7. Les limites du modèle mauritanien

Il faut toutefois éviter de transformer la Mauritanie en modèle absolu. Son expérience n'est pas mécaniquement exportable. Le pays dispose d'une configuration démographique, géographique et politique différente de celle du Mali central. Son espace désertique, sa structure sociale, son appareil sécuritaire et son histoire récente ne sont pas identiques à ceux du Burkina Faso, du Niger ou du centre malien.

La comparaison reste néanmoins utile, car elle met en évidence une différence stratégique. Au Mali central, l'État a laissé les conflits locaux se militariser avant de tenter d'y répondre par des opérations souvent discontinues ou brutales. En Mauritanie, l'objectif a été d'empêcher les marges de devenir des sanctuaires, en maintenant une relation plus continue entre sécurité, territoire et populations.

La leçon n'est donc pas de copier la Mauritanie. Elle est de comprendre ce que son expérience révèle : dans le Sahel, la souveraineté ne se mesure pas seulement à la carte, aux frontières ou aux effectifs militaires. Elle se mesure à la capacité de l'État à être présent dans les marges de manière utile, lisible et socialement informée.

Cette prudence est d'autant plus nécessaire que la Mauritanie n'est pas un simple objet d'analyse sécuritaire. Elle est un acteur souverain, un partenaire régional essentiel et un pays dont la stabilité contribue à l'équilibre de l'ensemble sahélo-atlantique. L'intérêt de son expérience réside moins dans sa reproduction mécanique que dans la leçon politique qu'elle propose : la sécurité durable se construit lorsque l'État entretient avec ses périphéries une relation de confiance, de connaissance et d'utilité.

8. Réfugiés, frontières et stabilisation régionale

La crise malienne a également une dimension régionale. Lorsque l'État ne protège plus ses populations, les civils se déplacent vers des espaces jugés plus sûrs. La Mauritanie a ainsi accueilli des réfugiés maliens, notamment dans l'est du pays, ce qui a transformé la question sécuritaire en question humanitaire, sociale et territoriale.

La protection des réfugiés ne relève pas seulement de la solidarité humanitaire. Elle peut aussi devenir un outil de stabilisation. Un camp abandonné, mal administré ou coupé des services essentiels peut devenir un espace de vulnérabilité. À l'inverse, l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau, aux activités économiques et à un minimum de sécurité réduit les risques d'exploitation par les réseaux armés ou criminels.

Cette dimension rappelle que la sécurité sahélienne dépasse les frontières nationales. La crise d'un État devient rapidement une charge pour ses voisins. La Mauritanie ne contient donc pas seulement une menace

militaire. Elle gère aussi les effets humains de l'effondrement malien. Ce faisant, elle montre que la stabilisation des marges passe autant par la protection civile que par la surveillance militaire.

9. Enjeux pour l'Afrique de l'Ouest et le Maroc

La comparaison entre le Mali central et la Mauritanie dépasse les deux pays. Elle concerne toute l'Afrique de l'Ouest. Le risque n'est pas seulement que des groupes jihadistes franchissent des frontières. Le risque est que les mêmes conditions se reproduisent ailleurs : périphéries marginalisées, routes pastorales mal régulées, soupçons collectifs, milices locales, économies rurales fragilisées et justice absente.

Les pays côtiers du golfe de Guinée sont particulièrement concernés. Le Bénin et le Togo subissent déjà une pression dans leurs zones septentrionales. Le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Sénégal doivent prévenir l'installation de dynamiques comparables dans leurs marges rurales. La leçon du Mali central est claire : lorsqu'une crise locale est traitée trop tard, elle devient une crise sécuritaire nationale puis régionale.

Pour le Maroc, la Mauritanie est d'abord un partenaire stratégique et un voisin essentiel dans l'équilibre sahélo-atlantique. La relation entre Rabat et Nouakchott doit être pensée dans une logique de stabilité partagée, de coopération régionale et de respect des intérêts souverains de chacun. La sécurité de l'espace sahélo-atlantique ne peut être durable que si elle repose sur des partenariats équilibrés, et non sur une lecture unilatérale des risques.

Dans cette perspective, la stabilité mauritanienne contribue à la continuité entre le Maghreb, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest atlantique. Elle participe à la sécurité des routes, à la fluidité des échanges et à la crédibilité des projets de connectivité régionale. Mais cette réalité doit être formulée avec prudence : il ne s'agit pas de faire de la Mauritanie un simple espace de passage ou un instrument stratégique, mais de reconnaître son rôle propre dans l'architecture régionale de stabilité.

L'Initiative Atlantique portée par le Maroc s'inscrit dans cette logique. Elle suppose que les États sahéliens puissent accéder à l'océan à travers des corridors fiables. Mais un corridor n'est pas seulement une infrastructure. C'est une chaîne politique et sécuritaire : routes, douanes, assurances, contrôle territorial, acceptabilité locale, stabilité des frontières et confiance entre États. Sans stabilisation des marges, la connectivité reste vulnérable.

Le Maroc a donc intérêt à soutenir une approche de stabilisation indirecte, fondée sur la coopération sécuritaire, la formation, le renseignement, la diplomatie religieuse, l'appui aux pays côtiers, le dialogue avec la Mauritanie et le soutien à des politiques africaines de gouvernance des marges. Il ne s'agit pas de militariser la posture marocaine, mais de comprendre que la profondeur africaine du Royaume se construit aussi par la confiance, la complémentarité et la stabilité partagée avec ses partenaires régionaux.

10. Conclusion : la sécurité commence dans les marges

Le Mali central et la Mauritanie montrent deux réalités différentes du Sahel contemporain. Dans le premier cas, l'absence d'État, la militarisation des communautés, les conflits agropastoraux, les abus sécuritaires et la désorganisation économique ont permis aux groupes jihadistes de s'enraciner. Dans le second, une stratégie

combinant mobilité militaire, renseignement humain, présence territoriale et relation avec les populations a limité la transformation des marges en sanctuaires armés.

La leçon principale est claire : la lutte contre le jihadisme ne commence pas au moment où les groupes attaquent. Elle commence avant, dans la capacité de l'État à arbitrer les conflits, protéger les civils, contrôler les routes, maintenir les marchés, sécuriser les puits et écouter les populations périphériques. Lorsque ces fonctions disparaissent, les groupes armés n'ont plus besoin de conquérir l'État. Il leur suffit d'occuper les espaces qu'il a abandonnés.

Le centre du Mali rappelle le coût de la souveraineté absente. L'expérience mauritanienne montre l'intérêt d'une souveraineté mobile, préventive et socialement informée. Entre les deux, une même vérité stratégique s'impose : au Sahel, la sécurité durable ne se construit pas seulement par la force. Elle se construit par la présence utile de l'État, la confiance des populations et la coopération régionale entre partenaires souverains.

Bibliographie

- Benjaminsen, T. A., & Ba, B. (2019). Why do pastoralists in Mali join jihadist groups? A political ecological explanation. *The Journal of Peasant Studies*, 46(1), 1-20.
- FATF, GIABA, & GABAC. (2016). Terrorist financing in West and Central Africa. Financial Action Task Force.
- Human Rights Watch. (2024). Mali: Army, Wagner Group atrocities against civilians. Human Rights Watch.
- Institute for Economics & Peace. (2025). Global Terrorism Index 2025: Measuring the impact of terrorism. Institute for Economics & Peace.
- International Crisis Group. (2019). Speaking with the “bad guys”: Toward dialogue with Central Mali's jihadists. International Crisis Group.
- International Crisis Group. (2023). Containing militancy in West Africa's Park W. International Crisis Group.
- Lacher, W. (2012). Organized crime and conflict in the Sahel-Sahara region. Carnegie Endowment for International Peace.
- Thurston, A. (2020). Jihadists of North Africa and the Sahel: Local politics and rebel groups. Cambridge University Press.
- Thurston, A. (2024). Military coups, jihadism and insecurity in the Central Sahel. OECD/SWAC.